

BRIEFING NOTE (*Commission internal*)

Scene setter/Context of the meeting:

Vous rencontrez [REDACTED]
[REDACTED] NGIE.

[REDACTED] souhaiterait aborder le Plan de relance, les écosystèmes industriels, le soutien aux chaînes de valeur stratégiques et l'alliance européenne pour l'hydrogène propre. Le prix du carbone et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ainsi que le financement de la transition énergétique et la taxonomie seront aussi évoqués.

En matière d'énergie, [REDACTED] souhaiterait faire part des propositions concrètes d'ENGIE, y compris pour l'éolien, l'hydrogène et les gaz verts au sens large.

Objective of the meeting:

Prendre connaissance de la stratégie d'ENGIE que [REDACTED] vous présentera, notamment en termes de chaînes de valeur.

KEY messages

- Je vous remercie pour la présentation de la stratégie d'ENGIE et de vos propositions concrètes qui vont dans le sens de notre engagement pour la planète.
- La mise en œuvre de la transition verte et de ses objectifs tels que présentés dans le Plan européen de relance est cruciale.
- Nous vous remercions pour votre participation à l'alliance européenne pour l'hydrogène propre.

Line to take

Nos priorités

- Les priorités de notre stratégie industrielle – notamment la double transition de notre industrie vers la neutralité climatique et le

leadership numérique – sont au cœur de la relance.

- La crise du COVID-19 a donné une impulsion nouvelle et nous sommes en train de nous donner les moyens de convertir cette crise en opportunité de transformation de toute l'économie.

Le plan de relance

- C'est dans ce contexte que le Conseil européen a conclu le 21 juillet 2020 un accord sur le prochain cadre financier pluriannuel et l'instrument *NextGenerationEU*.
- La facilité pour la reprise et la résilience apportera un soutien financier sans précédent de 672 milliards d'euros aux États membres sous la forme de prêts et de subventions.
- Nous devons les utiliser pour stimuler la transformation verte et numérique et rendre nos écosystèmes industriels plus résilients.
- Pour bénéficier de ces financements, les États membres préparent des plans nationaux de relance, définissant les réformes et investissements à mettre en œuvre.
- Les plans devront être conçus conformément aux objectifs stratégiques de l'UE, notamment la transition énergétique. 37% des financements devront y être consacrés.
- Dans ce contexte, la Commission a proposé des investissements dans les énergies renouvelables et l'hydrogène comme un des projets phares (exemple : module "Power Up"). Sur la base des plans nationaux pour l'énergie et le climat, les énergies renouvelables joueront également un rôle important.
- Des négociations sont en cours entre le Parlement européen et le Conseil afin que les actes soient adoptés d'ici au 1er janvier 2021. Une fois adoptée par le Conseil, la décision relative aux ressources propres devra être approuvée par tous les États membres. Le déploiement rapide de *NextGenerationEU* en dépend.

Transition verte

- Les transitions écologique et numérique auront des répercussions sur chacun des secteurs de notre économie, de notre société et de notre industrie.
- La loi "climat" fixe le cadre juridique pour orienter les investissements à long terme dans plusieurs écosystèmes industriels (par exemple : renouvelables, industries intensives en énergie, mobilité, construction, alimentation et numérique).
- Le 17 septembre, la Commission a adopté sa proposition pour revoir à la hausse son niveau d'ambition pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.
- Créer la demande et les marchés pour des produits propres, bas-carbone, efficace sur le plan énergétique et circulaire sera clé.
- Cela va créer de nouvelles opportunités pour les entreprises européennes, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de la rénovation des bâtiments, des infrastructures plus intégrées, du transport, des batteries, de l'hydrogène, des applications numériques et spatiales.

Les alliances industrielles

- L'approche des alliances industrielles peut être un outil important pour recenser les besoins en technologies, les possibilités d'investissement, les obstacles réglementaires et les catalyseurs.
- Une telle approche a déjà montré ses avantages dans le domaine des batteries.
- Une alliance européenne pour un hydrogène propre a été lancée le 8 juillet pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie hydrogène pour une Europe climatiquement neutre.
- L'objectif de l'alliance est de mettre au point un programme d'investissement et des projets concrets tout au long de la chaîne de valeur de l'hydrogène. Ces projets mettent en avant l'hydrogène vert et des solutions neutres pour le climat.

- Une industrie éolienne européenne forte sera également nécessaire pour réaliser l'ambition de la stratégie hydrogène.
- Je me réjouis de votre participation active dans les activités de l'alliance.
- Le travail opérationnel de l'alliance sera organisé autour de tables rondes pour les différents piliers industriels de la chaîne de valeur de l'hydrogène. Les inscriptions à ces différents flux de travail seront disponibles dans les semaines à venir.

Prix du carbone/Directive sur la fiscalité de l'énergie

- La fiscalité peut être un outil puissant pour soutenir la transition verte et notre ambition climatique.
- L'une de nos priorités est de réviser la directive sur la fiscalité de l'énergie adoptée il y a 17 ans et de la rendre conforme à nos ambitions et politiques climatiques et énergétiques.
- L'évaluation de cette directive a mis en évidence que :
 - La Directive actuellement a peu d'impact sur la réduction des émissions, ni sur l'efficacité énergétique. Un large éventail d'exemptions et de réductions sectorielles encourage de facto l'utilisation de combustibles fossiles et les taux minimaux ne donnent pas le signal correct.
 - La Directive n'encourage pas suffisamment les investissements dans les technologies propres;
 - La Directive n'est pas suffisamment coordonnée avec les autres politiques climatiques de l'UE (système d'échange de quotas d'émission de l'UE, directive sur les énergies renouvelables, directive sur l'efficacité énergétique).
- La Commission travaille pour présenter une proposition en 2021 qui tienne compte aussi des récentes conclusions du Conseil.
- Nous avons lancé une consultation publique le 22 juillet afin de

recueillir le point de vue des États membres et des diverses parties prenantes. Ces consultations sont ouvertes jusqu'au 14 octobre, et je vous encourage bien entendu à participer à la discussion et à apporter votre contribution à la consultation.

Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières

- L'Union européenne est prête à jouer un rôle de pionnier mondial dans l'action climatique. Cette action ne peut être menée seule.
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre exige des efforts et des investissements, de notre part mais aussi de la part de nos partenaires internationaux.
- La Commission s'est donc engagée à présenter une proposition de mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, pour certains secteurs, d'ici juin 2021 afin de réduire le risque de fuite.
- Cet instrument est indispensable à la mise en œuvre d'une politique climatique ambitieuse. C'est aussi une demande forte de l'ensemble des États membres et du Parlement européen dans le cadre des discussions sur les ressources propres.
- Une taxe carbone aux frontières sur les importations ou encore l'inclusion des importateurs au système d'échange de quotas d'émission de l'UE font partie des options qui sont actuellement à l'étude. Une fois ce mécanisme d'ajustement en place, le prix des importations reflètera plus fidèlement leur teneur en carbone. Cela permettra ainsi de réduire les émissions mondiales en poussant les pays tiers à aligner leurs modes de production à la lutte contre le changement climatique.
- Le travail d'évaluation est en cours. Nous regardons non seulement l'impact économique et environnemental des différentes options envisagées mais également leur impact social. Et nous prendrons en compte le cadre général du plan d'investissement pour le Pacte vert, y compris le Fonds pour une transition juste, mis en place pour accompagner la transition vers une économie climatiquement neutre.

- L'instrument retenu devra être compatible avec nos engagements internationaux. C'est une priorité absolue pour nous: nous voulons mettre en œuvre un mécanisme qui soit pleinement conforme à nos engagements extérieurs et aux principes de l'OMC. Nous sommes convaincus que cela est réalisable. Nous engagerons un dialogue de plus en plus intensif avec nos partenaires commerciaux dans les semaines et les mois à venir.
- Nous avons lancé une consultation publique afin de recueillir le point de vue des États membres et des diverses parties prenantes. Ces consultations sont ouvertes jusqu'au 28 octobre, et je vous encourage à apporter votre contribution à la consultation.

Financement de la transition énergétique/Taxinomie

- Les très conséquents besoins d'investissement pour répondre aux ambitions du Pacte vert nécessitent de repenser le cadre financier européen.
- Les besoins d'investissement dans le secteur de l'énergie sont estimés à 400 milliards d'euros par an sur la période 2021-2030 pour atteindre les objectifs en matière d'énergie et de climat. La très grande majorité de ces investissements devra être réalisée par des capitaux privés.
- L'élaboration d'une taxinomie à l'échelle de l'UE pour les activités durables sur le plan environnemental est une pierre angulaire de la stratégie de l'Union européenne en matière de finance durable. Elle a reçu beaucoup d'attention de la part des institutions financières, des entreprises, mais aussi des gouvernements.
- La taxinomie de l'UE — qui est en cours d'élaboration — vise à combler un manque important sur le marché en fournissant une compréhension commune de ce qui est "vert" ou durable sur le plan environnemental.
- Concrètement, la taxinomie de l'UE sera une liste d'activités économiques qui contribuent de manière substantielle à la

réalisation de nos objectifs en matière de climat et d'environnement de façon plus large, en commençant par le ralentissement et l'adaptation au changement climatique.

- La future taxinomie de l'UE fournira toutefois des orientations mais n'est pas une liste obligatoire d'activités dans lesquelles les investisseurs sont tenus d'investir s'ils veulent investir dans des actifs ou des projets "verts". Il appartient à chaque investisseur de décider dans quoi investir.
- Le premier acte délégué sur les activités contribuant de manière substantielle à la réalisation des objectifs climatiques sera adopté d'ici la fin de l'année. Le deuxième acte délégué sur les activités contribuant aux autres objectifs environnementaux sera adopté un an plus tard, d'ici à la fin 2021.

Defensives / Q&A

Prix du carbone / Directive sur la Fiscalité de l'énergie

Question : *Les recettes fiscales doivent être fléchées vers les entreprises ou les activités durables afin de les soutenir.*

- Les recettes des taxes sur l'énergie sont celles des États membres, il leur appartient d'en faire le meilleur usage possible.
- Néanmoins, le Green Deal doit être vu comme un ensemble complet qui prévoit d'une part de moderniser la fiscalité de l'énergie, mais également de soutenir la recherche et l'investissement d'investir dans des technologies propres, ainsi que de soutenir une transition juste et inclusive.

Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières

Question : *Allez-vous maintenir l'allocation de quotas gratuits dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de l'UE ?*

- Le Pacte vert stipule que l'introduction d'un ajustement aux frontières serait une alternative aux mesures actuelles qui contrent le risque de fuite carbone dans le système d'échange de droits d'émission de l'UE.
- Nous étudions dans quelle mesure le remplacement des quotas gratuits par un ajustement carbone aux frontières pourrait être progressif afin de ne pas bouleverser brusquement les prix de revient des secteurs concernés.
- La Commission a décidé de faire passer son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 à 55%. Elle évalue

comment la révision du système d'échanges de quotas d'émissions de l'UE et un possible mécanisme d'ajustement carbone peuvent y contribuer.

Question : Quels seront les secteurs concernés ?

- L'étude d'impact que nous menons actuellement nous permettra de déterminer dans quels secteurs cette mesure a le plus de sens. Nous examinerons dans quel mesure les secteurs sont à risque de fuite de carbone, mais également dans quelle mesure il est possible de réduire les émissions des secteurs en question.

Question : Comment évalueriez-vous le niveau d'ambition des pays tiers ?

- L'Union européenne est déterminée à engager un dialogue avec nos partenaires commerciaux par tous les canaux à notre disposition, les discussions sur le climat comme celles sur le commerce.

Background information

Name of the Director who has cleared the material: Slawomir Tokarski

BASIS request ID: CAB Breton 509

Room, time:

Participants:

Name of main contact person:

Directorate/Unit: GROW F.1

Engie est un groupe industriel énergétique, issu de la fusion en 2008 de Gaz de France et Suez. L'État français demeure l'actionnaire principal d'Engie, avec environ 35% des droits de vote. ENGIE a un chiffre d'affaires de 61 milliards d'euros, dont 47 milliards en Europe. Il a 160 000 employés dans le monde (137 000 en Europe). Les métiers clés d'Engie sont le gaz, les énergies renouvelables et les services. Engie a une capacité de production de 104 GW, dont 55% dans le gaz naturel et 27% dans les énergies renouvelables. Il est le premier opérateur d'infrastructures gazières en Europe. Le plan d'investissement d'Engie pour 2019-2021 prévoit 11 à 12 milliards d'euros sur trois ans dans les services énergétiques et les énergies "vertes", financés en partie par la cession de 6 milliards d'euros d'actifs, dont les dernières centrales à charbon. En 2018, Engie a investi 182 millions d'euros dans la recherche et développement et 166 millions dans les start-ups innovantes.

Engie est à la une de la presse économique française, car il détient les 29,9% de Suez que Véolia souhaite acheter pour prendre le contrôle de Suez. Le 5 octobre, ENGIE a accepté de vendre à Véolia sa part dans Suez, malgré l'opposition des représentants de l'État dans son conseil d'administration.

Prix du carbone/ Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières

Les taxes environnementales peuvent être efficaces sur de nombreux fronts

pour exploiter le potentiel de la croissance verte dans la reprise, en aidant à la fois les producteurs et les consommateurs à réduire les émissions de carbone et à faire de meilleurs choix. Si elles sont bien conçues, ces taxes aident à compenser les coûts de la transition environnementale d'une manière socialement juste et encouragent les investissements dans des solutions propres et innovantes.

Directive sur la fiscalité de l'énergie (ETD) / prix du carbone

La directive sur la taxation de l'énergie, qui établit les règles de l'UE en matière de taxation des produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible de chauffage et de l'électricité, n'est plus conforme à la réalité d'aujourd'hui. L'année prochaine, la Commission présentera une proposition de révision de la directive, en veillant à ce qu'elle établisse des signaux de prix soutenant nos ambitions climatiques.

Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM)

L'objectif de l'UE est de devenir neutre pour le climat d'ici à 2050. La réduction des émissions de gaz à effet de serre nécessite des efforts et des investissements. Tant que nos partenaires internationaux ne partagent pas le même niveau d'ambition, il existe un risque de fuite de carbone, soit parce que la production est transférée de l'UE vers d'autres pays moins ambitieux en matière de réduction des émissions, soit parce que les produits de l'UE sont remplacés par des importations à plus forte intensité de carbone.

Afin de réduire ce risque, la Commission proposera d'ici juin 2021, un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, pour certains secteurs. Ce mécanisme est l'une des nouvelles ressources propres retenue par le Conseil européen dans ses conclusions du 21 juillet 2020.

Position ENGIE

À notre connaissance, Engie n'a exprimé aucune position sur la révision de l'ETD; Nous supposons qu'ils seront en faveur d'un traitement favorable de l'électricité. Une consultation publique est en cours (date limite le 15 octobre). Engie pourrait être encouragé à y répondre. UPRIGAZ, l'organisation représentative des entreprises privées du GAZ dont ENGIE fait partie, est favorable à la mise en place d'un CBAM.

Taxinomie

ENGIE pourrait faire valoir que la production d'électricité à partir de gaz naturel devrait être incluse dans la taxinomie sur les objectifs climatiques en tant qu'activité "transitoire".

Ils font valoir que l'énergie gazière constitue un pont efficace dans la transition

globale vers les énergies renouvelables et souhaitent permettre son inclusion dans la taxinomie sur cette base. Ils font valoir que l'électricité au gaz devrait être éligible même si elle ne respecte pas le plafond d'émissions strict proposé pour la taxinomie pour toutes les formes de production d'électricité par le groupe d'experts techniques de la Commission sur la finance durable (TEG), à savoir 100 g d'équivalent CO2 par KWh, qui déclinerait dans le temps.

Ces arguments rejoignent ceux avancés par certains États membres qui dépendent fortement du gaz, notamment en Europe centrale et orientale.

En termes techniques, les investissements durables dans la taxinomie ne devraient être éligibles que s'ils respectent des seuils stricts et apportent une "contribution substantielle" aux objectifs climatiques (à savoir 100 g de CO2e/KWh et en déclin pour le secteur de l'électricité).

